

- **Interdiction formelle** pour toute personne majeure (hors participant-es à des cours hors du temps scolaire) de pénétrer dans l'enceinte des vestiaires-douches.

Le strict respect des prescriptions ci-avant permettra de poursuivre l'utilisation de la piscine et de maintenir des conditions d'exploitation optimales. En cas de non-respect, le risque d'une nouvelle fermeture – potentiellement de longue durée – est à craindre.

Nous comptons sur la responsabilité et la diligence de chacune et chacun.

Vous remerciant d'avance pour votre compréhension, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Responsable des Bâtiments



Abel GOTHUEY

Bernex, le 27 janvier 2025 AGO/vfr